

Revue française de comptabilité

DOSSIER

Loi Travail

Négociation collective | Représentation du personnel |
Durée du travail | Santé au travail | Licenciement économique

SPÉCIFICITÉS COMPTABLES

**Opérations de couverture
en principes français**

Des évolutions
dans un cadre stable

DROIT FISCAL

**Fiscalité de la société civile
de construction-vente**

Imposition des associés
personnes physiques
ou morales

COMPTABILITÉ PUBLIQUE

**Certification des comptes
2015 du régime de la
sécurité sociale**

La maîtrise des risques
au cœur des réserves

Préparer les écrits du diplôme d'expertise comptable



Par Bruno Delhoustal,
Diplômé d'expertise comptable¹,
Fondateur de www.ObjectifDEC.com

Les experts-comptables stagiaires, inscrits aux épreuves du DEC de la session de novembre 2016, ont encore quelques semaines pour peaufiner leur préparation. Voici quelques points de rappels à leur attention.

Les candidats aux épreuves écrites de la prochaine session du DEC ont jusqu'au **lundi 14 novembre** pour se préparer. Pour rappel, l'objectif final de ce diplôme est de valider leurs acquis et notamment leur capacité de « *comprendre une situation réelle complexe pour porter un jugement sur les comptes annuels dans le domaine de l'audit* »².

L'épreuve de réglementation professionnelle et de déontologie

De manière assez traditionnelle, cette épreuve se présente sous la forme de **questions de déontologie à réponses courtes** (l'autre forme possible moins usitée prend la forme de questions à choix multiples), répartie de manière équilibrée entre l'expertise comptable et le commissariat aux comptes. L'objectif de cette épreuve est de mettre le candidat face à des situations de pratiques professionnelles diverses ayant des conséquences règlementaires et déontologiques. La préparation de cette épreuve est axée sur la préparation de **fiches synthétiques** couvrant le programme officiel de l'épreuve 2. Dans un souci d'efficacité, le candidat studieux s'imprènera, au fur et à mesure du stage, des règles déontologiques professionnelles, notamment grâce aux *e-learning* du CFPC (Centre de Formation de la Profession Comptable) et concentrera ses efforts de révision dans les semaines précédant l'épreuve afin de disposer de connaissances à jour sur les thèmes concernés.

Concernant l'épreuve en elle-même, le candidat prendra soin de toujours répondre de manière concise et justifiée. La gestion du temps constitue l'autre facteur-clé de succès : l'épreuve durant 1 heure, chaque minute compte.

L'épreuve de révision légale et contractuelle

Le candidat est mis en situation de révision (légale et contractuelle) durant 4h30. Il s'agit de **l'épreuve la plus imprévisible**, tant les thèmes potentiels sont nombreux. Toutefois, une bonne préparation permettra au candidat studieux de valider cette épreuve. Il devra porter son attention sur deux axes : la constitution d'une **documentation professionnelle adaptée et la maîtrise opérationnelle** de celle-ci.

Concernant la **préparation de la documentation**, il convient d'être judicieux. Si celle-ci est trop allégée, le candidat risque de se trouver démuné lors de l'épreuve, les sujets pouvant concerner des thèmes très spécifiques (audit d'une association, audit d'une personne faisant appel public à l'épargne...). À l'inverse, si celle-ci est trop fournie, elle pourrait nuire à l'efficacité lors de l'épreuve. La première mise en condition du candidat portant vaillamment sa valise dans les escaliers de la Maison des examens à Arcueil (parfois jusqu'au 7^e étage sans ascenseur...) milite déjà pour un choix réfléchi de la documentation à retenir. Il faut donc se concentrer sur les ouvrages utilisés couramment par les professionnels (Code de commerce, mémentos, guides pratiques...).

Ensuite, la **maîtrise de la documentation** constitue le véritable facteur-clé de succès de cette épreuve. Le candidat s'attachera à s'entraîner sur la base des annales des épreuves en simulant les contraintes réelles de l'examen. Un candidat perfectionniste pourra s'exercer sur une douzaine d'annales environ, tout en gardant à l'esprit que les éléments de correction en sa possession peuvent ne plus être à jour de la réglementation en vigueur. Cet entraînement régulier permettra de mettre en place des repères visuels dans la documentation

(marques-pages) et de constituer une table des matières transversale (qui se veut la plus exhaustive possible) des différentes questions techniques rencontrées dans les annales avec la référence adéquate à la documentation. Il s'agira d'un outil pratique pour l'épreuve : l'objectif étant ici de **référencer toute la documentation** apportée par le candidat dans un seul glossaire de synthèse.

Enfin, le candidat rigoureux attachera une importance particulière à la **forme de sa copie**. Une présentation claire et soignée, une réelle lisibilité de l'écriture ainsi que la mise en évidence des sources utilisées et des conclusions prédisposeront favorablement le correcteur qui n'en sera que plus bienveillant dans la notation de la copie.

Les épreuves du DEC constituent la dernière ligne droite d'un véritable marathon : l'aboutissement d'un cursus académique visant à accueillir le candidat au sein d'une profession en pleine évolution. Il doit donc concevoir cette ultime étape comme un véritable investissement au service de son avenir professionnel. Préparer le DEC, c'est avant tout viser l'excellence ! ■

Pour aller plus loin

- ANECS : événements de préparation aux épreuves tels que le "*DEC possible*" et organisation de retours d'expériences.
- ANECS Île de France : **conférence le 17 octobre 2016, sur les épreuves écrites (rétroplanning, optimiser les annales, savoir répondre efficacement...)** animée par Bruno Delhoustal.

Notes

1. Bruno Delhoustal a validé le DEC avec une moyenne générale de 15,7/20 et est lauréat du concours national des meilleurs mémoires du DEC.
2. Note du jury aux candidats du 23 juin 2016.